

## **Normes et recommandations – Classe provisoire : accueil d'urgence**

*Les normes obligatoires sont signalées en vert*

<b>1. GENERALITES</b>		
1.1	Description	<p>Ces espaces sont destinés à accueillir des élèves allophones primo-arrivants</p> <p>La non-prévisibilité de leurs arrivées et la pénurie des salles au sein des écoles peuvent nécessiter la mise à disposition de locaux d'urgence avec des normes et recommandations plus souples que celles en vigueur pour les salles de classe ordinaires.</p> <p>L'enseignement se déroule en petits groupes pour répondre aux besoins spécifiques et aux profils hétérogènes de ces élèves dans des classes d'accueil.</p> <p>La localisation de ses locaux doit en principe se situer dans l'enceinte ou à proximité du bâtiment principal de l'école afin de permettre l'intégration rapide de ces élèves.</p>
1.2	Nombre d'occupants	Pour le module de base : 12 élèves + 1 enseignant.
1.3	Surface minimale nette, avec les rangements (m2)	48
1.4	Hauteur nette minimale (cm)	250 (à pondérer suivant le type de local)

<b>2. CONSTRUCTION</b>		
2.1	Sol + revêtement	Revêtement non-absorbant et antidérapant. Facilement nettoyable.
2.2	Revêtement des murs	Laisser des murs ou des angles sans aménagements fixes pour l'affichage.
2.3	Fenêtres	Les fenêtres sont conçues afin de ne pas empiéter sur la surface de la salle et les activités pédagogiques tout en permettant une bonne aération naturelle.
2.4	Dispositifs acoustiques	Plafond acoustique (absorption) recommandé

<b>3. TECHNIQUES</b>		
3.1	Ventilation	Selon normes SIA.
3.2	Chauffage	Selon projet.
3.3	Electricité	Selon projet.
	Eclairage	Selon projet.
	Courant fort	Prises électriques 3x230V en suffisance à répartir selon projet.

	Courant faible et informatique	<p>Selon analyse technique du CIPEO en fonction du projet pédagogique.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1xRJ-45 PoE ou PoE+ pour borne wifi, installée en hauteur à mi-longueur de la salle ;</li> <li>• 2xRJ-45 et 3x230V en fond de classe.</li> <li>• Si des équipements mobiles sont privilégiés et qu'un réseau sans fil performant est mis en place, abandon possible des installations en fond de classe.</li> </ul>
	Idem	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2xRJ-45 et 3x230V pour affichage frontal, désaxées de 70-80cm du côté du bureau de l'enseignant-e et à 200cm du sol fini ;</li> <li>• Tube vide permettant une installation facilitée par la suite.</li> </ul>

#### 4. MOBILIERS ET MATERIELS A CHARGE DES COMMUNES

4.1	Surfaces d'écriture	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Surface d'écriture en suffisance (panneaux blancs de préférence)</li> </ul>
4.2	Affichage frontal	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Idéalement affichage numérique frontal (ANF) et support mural fixe de type VESA, selon décision DFJC n°184 ou tableau avec projecteur et dispositif de diffusion audio (type barre d'audio).</li> </ul>
4.3	Mobilier et installations obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bureau avec plusieurs tiroirs fermant à clé pour l'enseignant avec chaise de bureau à roulettes ;</li> <li>• Tables individuelles mobiles et chaises pour les élèves ainsi que pour les divers espaces comme les places pour les ordinateurs si nécessaire. La surface des tables est lisse. Les tables doivent pouvoir être facilement regroupées. La hauteur des tables et chaises doit pouvoir être réglée facilement et rapidement par l'enseignant-e ;</li> <li>• Panneaux d'affichage et/ou mur aimanté ;</li> <li>• Armoires (dont au moins une fermant à clé), avec étagères et/ou tiroirs profondeur minimum 45cm (format de papier A3) ;</li> <li>• Accessoires du mobilier (bacs, caisses de rangement, etc.).</li> </ul>
4.4	Matériel ou équipement d'exploitation	Poubelles pour le tri des déchets, matériel de nettoyage.

#### 5. INFRASTRUCTURES ANNEXES

5.1	Locaux annexes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accès aux différentes infrastructures scolaires utilisées par l'ensemble des élèves (salles spéciales, sport, bibliothèque, etc.)</li> </ul>
5.2	WC	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Selon projet.</li> </ul>
5.3	Préau	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Selon projet.</li> </ul>
5.4	Salle des maîtres	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 salle des maîtres de 30 m<sup>2</sup> est prévue dès 2 classes.</li> </ul>
5.5	Place de parking	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 place de parking doit être prévue</li> </ul>

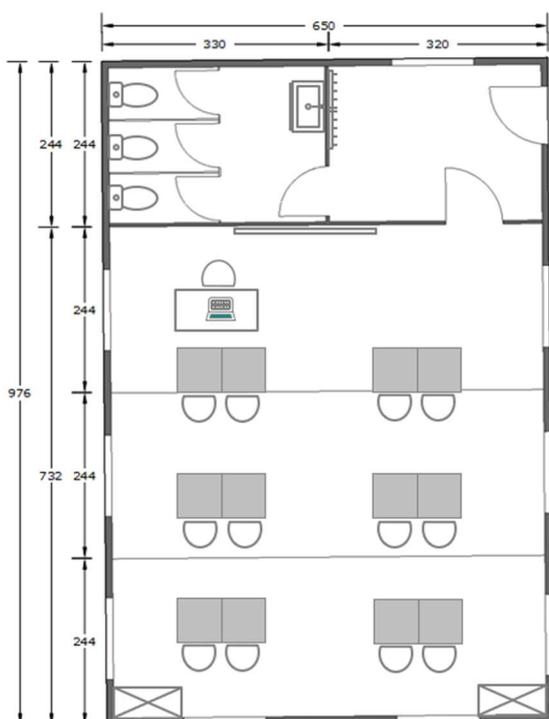
#### 6. REMARQUES

L'organisation de l'enseignement en classe d'accueil nécessite le travail en groupe, ce qui exige une modularité du mobilier et une surface adaptée au nombre d'élève.

Exemple de configuration possible avec des modules portakins de 6.5 m x 2.44 m.

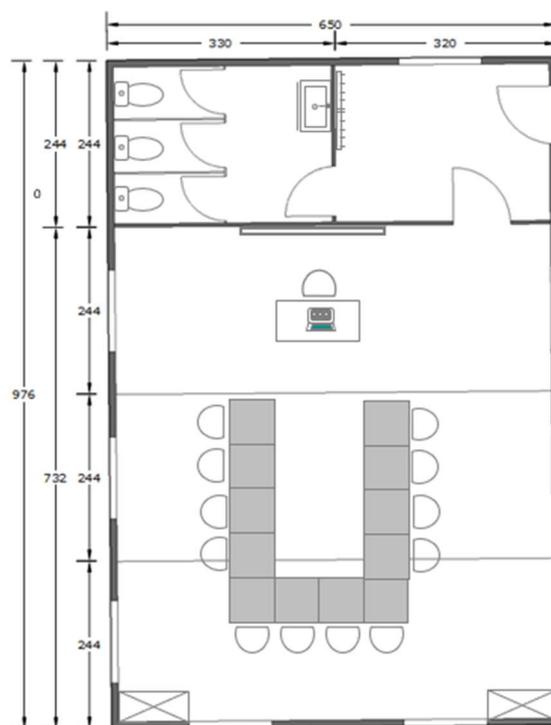
### Classe frontale

3 modules + 1 module vestiaire / WC



### Classe en U

3 modules + 1 module vestiaire / WC



### Classe en îlot

3 modules + 1 module vestiaire / WC

